MAIRIE 1 Place de l'Eglise 25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 30 mars 2023

Jeudi trente mars deux mil dix vingt trois à 20 h 30

<u>Date de convocation</u>: 17 mars 2023 Date d'affichage: 4 avril 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

<u>Présents</u>: MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

<u>Absent excusé</u>: -<u>Absent non excusé</u>: -

<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Pauline DAUDEY

Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

SYNDICAT DE L'EAU

- Suivi des travaux d'interconnexion :
 - Lot 1 secteur Bois-Communal : les travaux sont terminés ; le remplissage de la canalisation est en cours et les travaux de réfection du terrain sont en voie d'achèvement.
 - o Lot 2 secteur Les Loges : la mise en eau est à réaliser pour essai.
 - Travaux station de pompage : les travaux de terrassement sont terminés.
 - Lot 3 : le chantier se poursuit en direction du réservoir du Grand Mont à Morteau.
- Les votes du compte administratif 2022 et du budget 2023 ont eu lieu le 21 mars en conseil syndical.

FINANCES COMMUNALES

- Le vote des budgets 2023 aura lieu le mercredi 5 avril à 20h30 à la mairie.
- TAUX D'IMPOSITION 2023 : rappel de l'article 16 de la loi de finances : <u>les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.</u>

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des 2 taxes foncières pour 2023. Le produit fiscal attendu s'élève à 225 572.00 € :

Taxe	Taux de référence 2022	Taux voté 2023

Taxe foncière (bâti)	30.49	30.49
Taxe foncière (non bâti)	26.40	26.40
Taxe habitation	-	20.12
(résidences		
secondaires, locaux		
meublés non affectés à		
l'habitation principale)		

- Information sur la perception de la Taxe d'Aménagement 2022 : la commune se verra verser la somme de 10 708 €.

VOIRIE

- Un tour des routes communales a été réalisé par la commission communale afin d'envisager les travaux à effectuer cette année. Ont été listés :
 - Divers élagages sur les routes ;
 - Quelques panneaux à changer ;
 - Rebouchage des trous comme tous les ans ;
 - Nettoyage de fossés.
- Bilan du déneigement pour la saison 2022-2023 (entreprise CHALONS pour les écarts, heures de l'employé communal, jalons et fourniture en sel) = 7 407 euros.
- Rue de l'école au Luisans (côté ancien restaurant) : cette voie sera interdite à la circulation dans les deux sens, un arrêté sera pris et affiché.

AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT

- Le bail du terrain clos des Fournets (section ZL 119 26 ares 84 ca) est reconduit avec
 M. Herbert BOLE-FEYSOT pour une durée de 9 ans.
- Courrier de Mme Jessica PIQUEREZ demandant la location du terrain clos du Luisans.
- Une visite de la station d'épuration (contrôle des installations) sera réalisée par le Département le 2 mai prochain.

BATIMENTS COMMUNAUX

- La commission communale s'est rendue à la salle des fêtes le samedi 18 mars afin d'évaluer les travaux à réaliser pour un rafraîchissement du bâtiment :
 - Un devis a été demandé à l'entreprise GGM pour changer la porte d'entrée (l'offre est de 7 819.87 € TTC);
 - Des devis ont été demandés pour remplacer certains radiateurs et pour réparer le radiateur à soufflerie;
 - Une réflexion est en cours pour la réfection des murs et une mise en peinture;
 - Une étude est en cours pour la nécessité ou non d'éclairer davantage les chemins extérieurs;
 - o Il est décidé l'achat de nouvelles flûtes à champagne et d'une cafetière neuve.
- Cimetières communaux :

- Des recherches de descendance sont en cours pour la reprise des concessions en état d'abandon.
- Un devis a été reçu par l'entreprise BIDAL (Nancray) pour la création de nouveaux caveaux traditionnels et caveaux d'urnes dans les deux cimetières :
 - Prix d'un caveau 4 places : 2 150.00 € HT
 - Prix d'un caveau 2 places : 1 603.80 € HT
 - Prix d'un caveau d'urne 50 x 50 cm : 320.00 € HT

La commune valide l'achat de 3 caveaux 4 Places, 1 caveau 2 places et 12 caveaux d'urnes répartis sur les deux cimetières.

- o Courriers de demandes d'acquisition de caveaux d'urnes :
 - M. et Mme Christian TROUILLOT au cimetière des Fournets ;
 - M. et Mme Bernard TATTU au cimetière des Fournets ;
 - M. et Mme Jean-Louis FAIVRE au cimetière du Luisans.

Le conseil municipal valide ces trois ventes, qui pourront être actées dès les travaux de création de caveaux réalisés.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - o D.P. MARTIN Thomas pour la construction d'une piscine rue du Bois de Faux ;
 - D.P. BOLE-FEYSOT Herbert pour l'extension de la maison d'habitation Sous les Foyards;
 - o D.P. Maison Passive MYOTTE-DUQUET pour la réalisation d'un module annexe espace détente + pergola rue Louis Pergaud.
- Le traditionnel nettoyage de printemps aura lieu le samedi 15 avril à partir de 9 heures.
- La décharge pour déchets verts de la commune est actuellement fermée car elle est saturée. En cas de besoin, se rendre à Orchamps-Vennes ou à Valdahon (horaires à consulter sur www.portes-haut-doubs rubrique « les services du quotidien », « gérer ses déchets ».
- Le fleurissement de la commune est en cours.
- Remise en état des tables de pique-nique de la commune : l'état des lieux a été fait, les travaux seront planifiés avant l'été.
- Demande d'achat de terrain communal (environ 100 m²) pour une mise aux normes de l'exploitation agricole de l'EARL FAYNOT-MAILLOT aux Musses. Le conseil municipal se rendra sur place pour évaluer la délimitation.

ENFANCE / ECOLE

- Agrandissement de l'école et du périscolaire : suite à la rencontre avec le cabinet EBOCONSULT le 16 mars, le cahier des charges du projet est en cours d'élaboration.
- Compte-rendu du conseil d'école des Commènes du 28 mars. Concernant les effectifs, il y aura 20 enfants en Petite Section à la rentrée de septembre (1 classe), ainsi que 8 enfants en Moyenne Section et 16 en Grande Section (1 classe), 5 enfants de Grande Section seront scolarisés aux Fournets.
- Suivi du dossier Territoire Numérique Educatif : une rencontre avec la commune de Fuans est à programmer pour l'étude des devis de matériel informatique.

DIVERS

- Courrier d'invitation à l'Assemblée Générale de la FNATH (association des accidentés de la vie).
- Courrier de M. Jean-Louis MILLESSE informant de l'organisation d'un week-end festif les 6-7-8 mai à la salle des fêtes afin d'utiliser la licence IV de la commune :
 - o Samedi 6 mai : soirée dansante avec buvette de 20h à minuit ;
 - o Dimanche 7 mai : après-midi « quatre heures » à partir de 15h ;
 - o Lundi 8 mai : apéritif à partir de 10h.
- Courriel des scouts du Quatelbach (Haut-Rhin) cherchant un lieu pour établir leur camp d'été.

Vu, le Maire, Thierry Courtois